



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME 77

24, allée du Dauphiné 77350 LE MEE SUR SEINE
☎ 06 08 24 78 99 E. mail : escrime@infonie.fr

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX INDIVIDUELS SAISON 2008/2009

Les Championnats Départementaux de Seine et Marne aux 6 armes se dérouleront :

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JANVIER 2009

Ils seront accueillis par :

**CLUB D'ESCRIME DE SENART GATINAIS
AVEC LE SUPPORT DES CLUBS DE CESSON ET PONTIERRY
GYMNASE JEAN VILAR
2 rue de la Fontaine Ronde
77240 VERT SAINT DENIS**

REGROUPEMENT DES – DE 8 ANS DIMANCHE 25 JANVIER à 15h
sans classement, avec récompenses. (Engagement gratuit)

Afin d'améliorer la gestion de la compétition, les inscriptions devront nous parvenir **AU PLUS TARD :**
Le jeudi 22 janvier avec le nom des arbitres à :

Email : sylvain.juillard@orange.fr tel : 06 74 28 92 26

Vous devez faire figurer les noms, prénoms, date de naissance, catégorie, arme, sexe et numéros de licence de chaque tireur.

Il est demandé aux clubs de fournir un arbitre par tranche de 4 tireurs. Il devra être présent pour le début de la compétition, présenter son diplôme et se tenir à la disposition du directoire technique.

Nous vous rappelons que les normes applicables sont celles en vigueur dans le guide fédéral, et que les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre 5 du R.I. de la FFE.

CLASSEMENT :

Pour le classement dans les poules nous prendrons :

- A partir de minimes, le classement national actualisé.
- De poussins à benjamins le classement du Challenge de l'Avenir.

RECOMPENSES :

Quels que soient les regroupements de catégories pour le bon déroulement du championnat, les titres seront attribués par catégories.

Récompense aux 4 premiers de chaque catégorie

HORAIRES DU SAMEDI 24 JANVIER 2009

EPEE

Féminine et masculine

- VETERAN.....14h00
- BENJAMIN-MINIME-CADET 15h00
- JUNIOR-SENIOR.....15h30

SABRE

Féminin et masculin

- de POUSSIN A VETERAN14h30

HORAIRES DU DIMANCHE 25 JANVIER 2009

FLEURET

Féminin et Masculin

- MINIME-SENIOR-VETERAN..... 09h00
- PUPILLE..... 11h00
- CADET ; 12h00
- BENJAMIN 14h00
- JUNIOR et POUSSIN..... 14h30
- - de 8 ans 15h00

Le scratch aura lieu 15 minutes après convocation.

FORMULE :

1. 1 tour de poule sans élimination
2. tableau d'élimination directe sans décalage de club

Tour de poule :

- Poussin Pupille benjamin. 4 touches 3 minutes
Minime à Vétéran 5 touches 4 minutes

Tableau d'élimination directe :

- Poussin Pupille 6 touches 4 minutes
Benjamin 8 touche 2 fois 2 minutes « **entre chaque période 30sec. de pause** »
Minime à Vétéran..... 10 touches 2 fois 3 minutes « **entre chaque période**
Cadet- Junior Senior..... 15 touches 3 fois 3 minutes **1 minute de repos** »

ARMES :

- Poussin Pupille **sabre** sec..... lame 0 poignée droite
Poussin Pupille **fleuret** électrique lame 0 poignée droite
Benjamin (**épée et sabre** sec)..... lame 2 poignée droite mini épée
Benjamin **fleuret** électrique lame 2 poignée droite
Minime **sabre épée fleuret** (électrique)..... lame 5
Cadet à Vétéran **sabre épée fleuret** (électrique).. lame 5

Engagements : 8 euros par tireur

La licence « carte électronique 2009 » est obligatoire, elle devra être présentée à l'inscription.

RAPPEL :

L'engagement dans deux catégories différentes, qui dans le temps se chevauchent, n'est pas possible.

TENUES :

LES – DE 8 ANS , LES POUSSINS(ES), PUPILLES(TTES), BENJAMINS(ES) :

Tenue et sous-cuirasse 350 N obligatoire, Blason rouge obligatoire sauf pour les –de 8 ans.

MINIMES G&F, CADETS(ES), JUNIORS H&D, SENIORS H&D, VETERANS H&D :

Tenue 350 N Minimum et sous-cuirasse 800 N obligatoire

ARBITAGE :

Indemnités :

- ♦ **Arbitres régionaux et en formation nationale** **40 € la journée**
- ♦ **Arbitres départementaux et en formation régionale** **25 € la journée**
- ♦ **Arbitres en formation départementale** **11 € la poule et 1 € le match**

Pour les stagiaires départementaux : maximum 1 tour de poule et 3 matches d'élimination directe

LE DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il sera affiché avant le début de l'épreuve. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision utile, en conformité avec le règlement de la Fédération Française d'Escrime